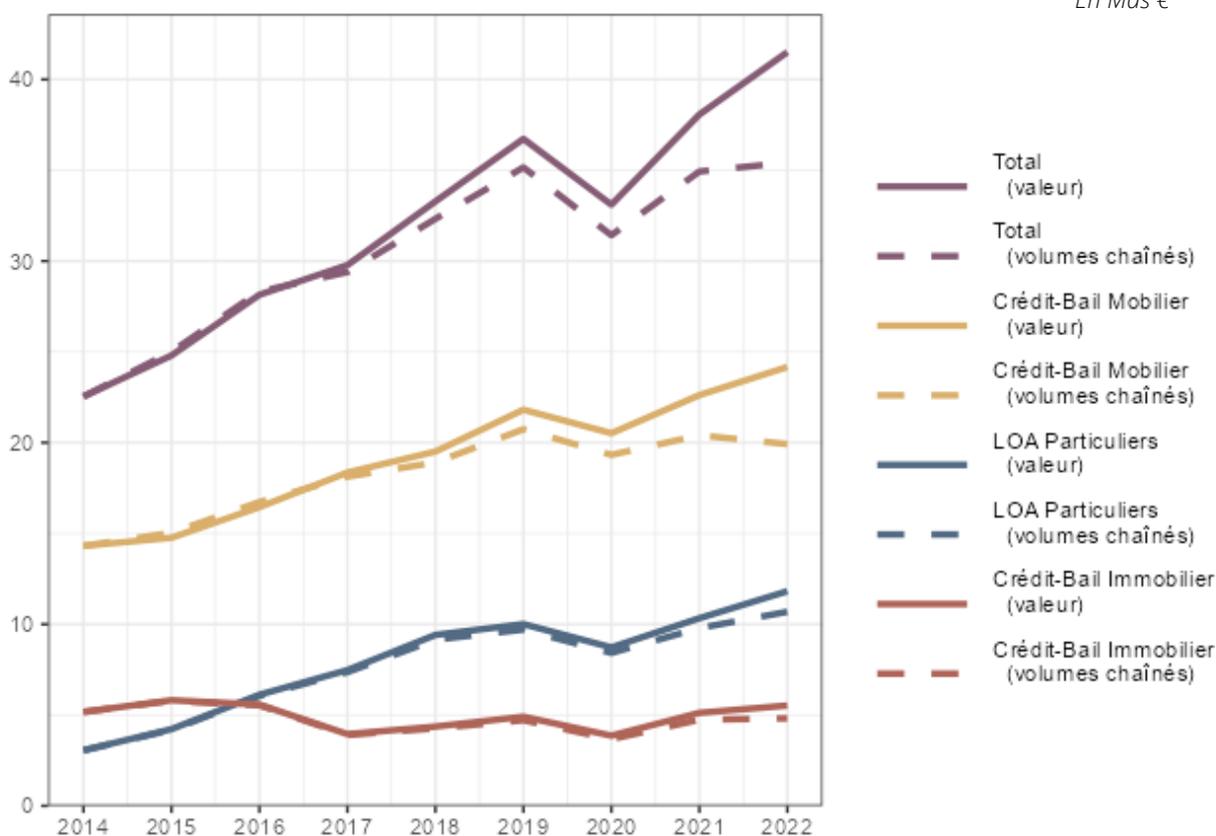


En 2022, le montant total d'investissements financés par crédit-bail, y compris location avec option d'achat (LOA), s'élève à 41,5 milliards d'euros (Md€). Il représente 1,6 % du produit intérieur brut (PIB) et 6,2 % de la formation brute de capital fixe (FBCF) de l'économie nationale. En valeur, il est en hausse de 9,0 % en 2022 (+3,4 Md€) après le fort rebond de 2021 (+15,0 %). Corrigé de l'évolution des prix, le ralentissement (en volume) est encore plus prononcé : +1,4 % après +11,2 % en 2021 et +9,3 % en moyenne entre 2014 et 2019.

Les investissements des entreprises en biens mobiliers sont le premier facteur de la croissance totale avec une contribution de +4,1 points (pour une hausse de +6,8 %). Cependant, compte tenu de la forte augmentation des prix de la FBCF en produits mobiliers (+9,4 %), le crédit-bail mobilier recule de 2,4 % en volume, et explique donc largement l'atonie de l'agrégat en volume. Les investissements immobiliers quant à eux croissent de 7,8 % (soit une contribution de +1,1 point) après une hausse record de 32,6 % en 2021. Leur croissance en volume est plus modérée mais reste positive (+1,6 %). Enfin, les LOA des particuliers sont beaucoup plus dynamiques (+14,4 % en valeur et +9,2 % en volume) avec une contribution de +3,9 points en valeur (et 2,6 points en volume).

Investissements financés par crédit-bail et LOA



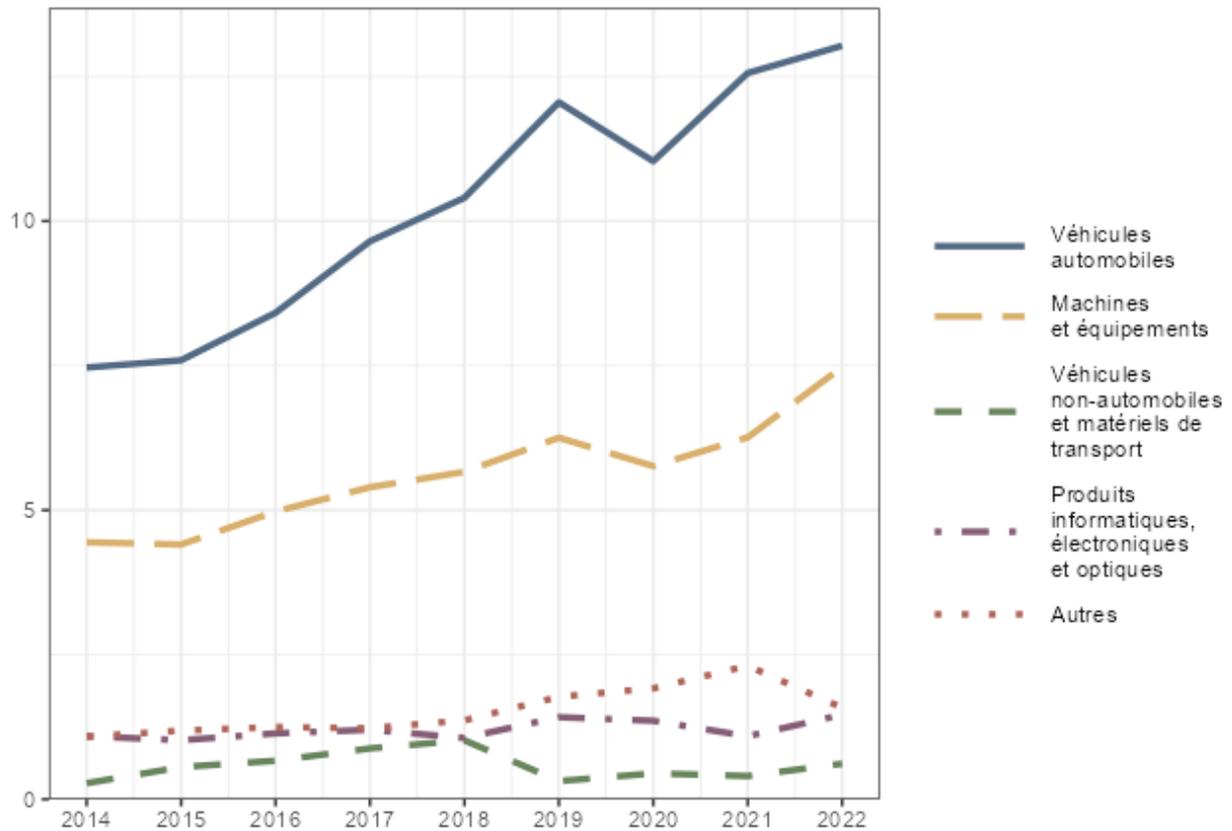
Note : La LOA Entreprise est incluse dans le crédit-bail mobilier
 Hors investissements réalisés à l'étranger
 Source : Insee - enquête Crédit-bail 2023

Les investissements en automobile ralentissent en 2022

Le crédit-bail mobilier reste majoritairement utilisé par les entreprises pour investir dans des véhicules automobiles (53,9 % des investissements totaux), et dans des machines et équipements (30,9 %). Les investissements décélèrent pour les véhicules automobiles (+3,8 % après +13,8 % en 2021) tandis qu'ils accélèrent fortement pour les machines et équipements (+19,5 % après +8,6 %). Les investissements en produits informatiques, électroniques et optiques et dans les « autres véhicules et matériels de transport » ont également une croissance élevée cette année (respectivement +34,1 % et +53,2 %).

Investissements financés par crédit-bail mobilier : principaux produits

En Mds €



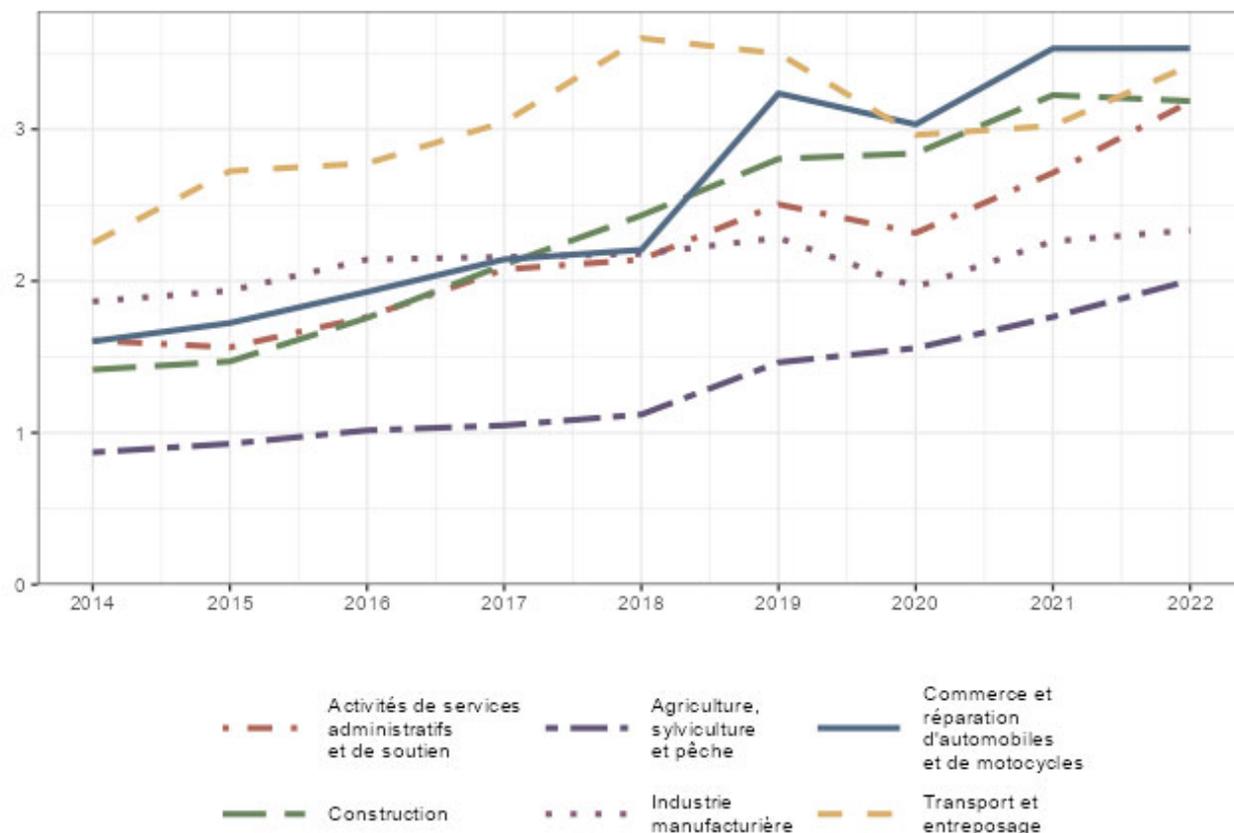
Note : La LOA Entreprise est incluse dans le crédit-bail mobilier
Hors investissements réalisés à l'étranger
Source : Insee - enquête Crédit-bail 2023

Le crédit-bail mobilier continue sa progression dans la plupart des secteurs

En 2022, le montant total investi en crédit-bail mobilier atteint 24,2 Md€, soit une hausse de 6,8 % par rapport à 2021. Il augmente fortement dans le secteur des services administratifs et de soutien (+17,3 %), dans l'agriculture (+13,6 %) ainsi que dans le secteur des transports et entreposage qui amorce plus tardivement son rebond post-Covid (+13,2 % après +2,0 % en 2021). En revanche, pour les deux premiers secteurs consommateurs de crédit-bail mobilier, les investissements sont atones (+0,0 % pour le commerce et la réparation d'automobiles et de motos) ou en légère contraction (-1,2 % pour la construction).

Investissements financés par crédit-bail mobilier : principaux secteurs clients

En Mds €



Note : La LOA Entreprise est incluse dans le crédit-bail mobilier

Hors investissements réalisés à l'étranger

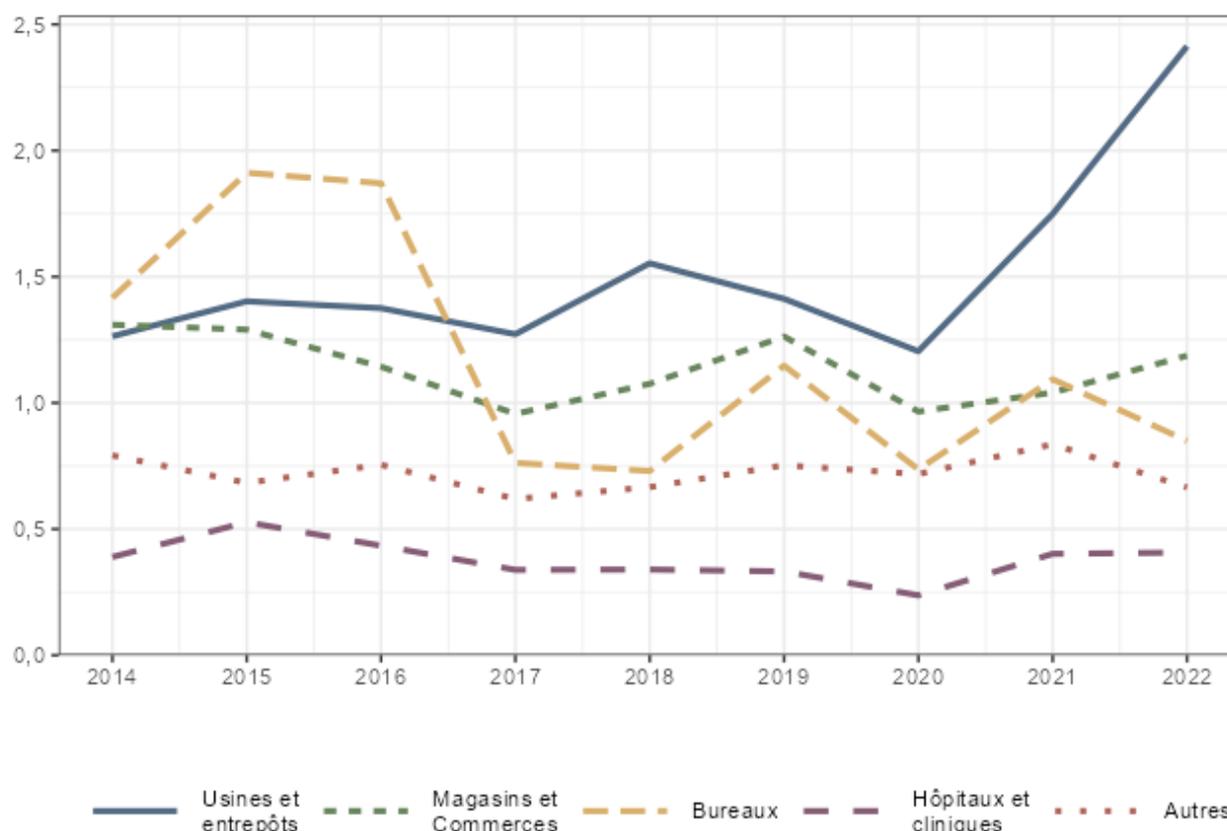
Source : Insee - enquête Crédit-bail 2023

En 2022, le crédit-bail immobilier se maintient grâce aux usines

Les investissements en usines et entrepôts conservent en 2022 leur forte dynamique de l'année passée (+38,0 % après +45,2 % en 2021). Les investissements augmentent aussi dans les magasins et commerces (+14,1 %). À l'inverse, les investissements en immeubles de bureaux diminuent (-22,3 %), tout comme ceux dans les bâtiments autres, tels que les hôtels et les salles de spectacle (-20,5 %). Enfin, les investissements en hôpitaux et cliniques augmentent légèrement (+1,3 %).

Investissements financés par crédit-bail immobilier : principaux usages

En Mds €



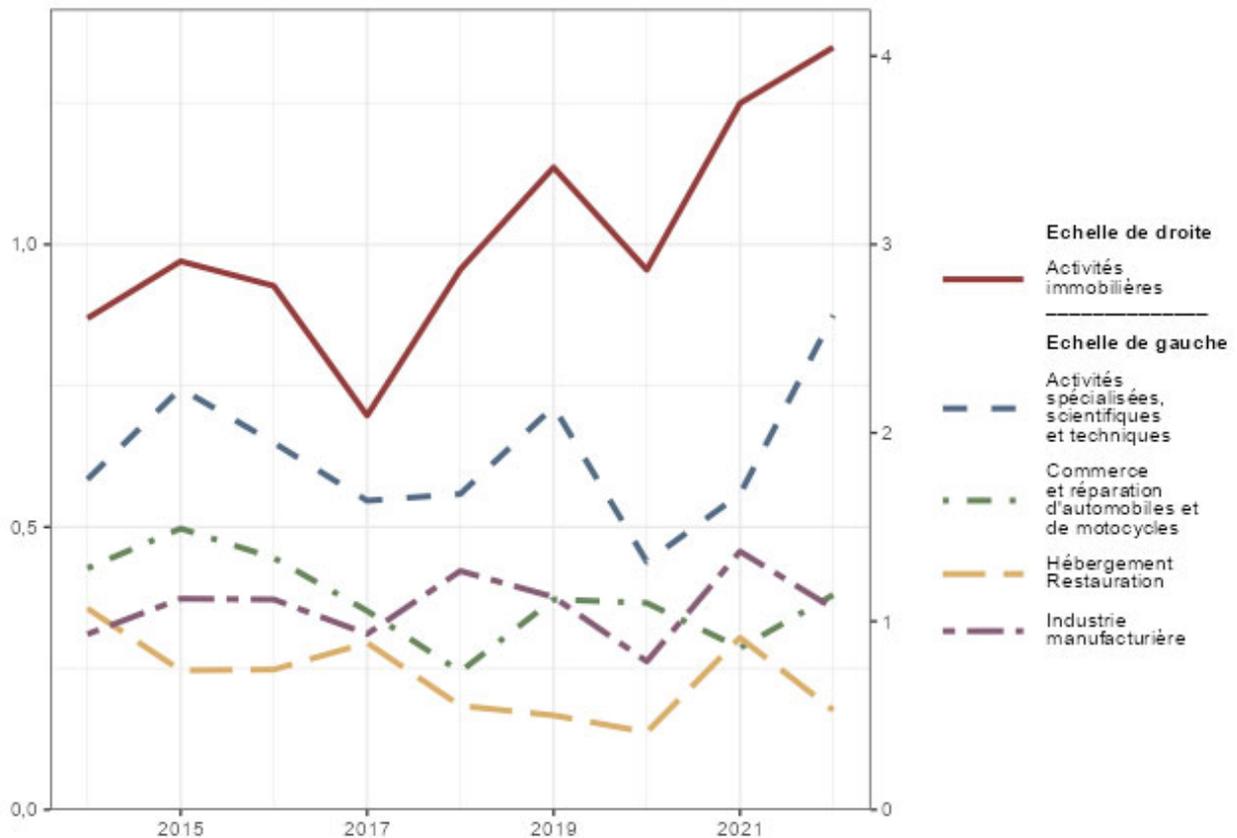
Source : Insee - enquête Crédit-bail 2023

Le secteur immobilier ralentit ses investissements

Les investissements en terrains et constructions du secteur des activités immobilières ralentissent en 2022 (+7,9 %), après un rebond de 30,8 % en 2021 ainsi qu'une très forte dynamique avant 2020. Ce secteur totalise toujours à lui seul près de la moitié des investissements de crédit-bail immobilier. Les professionnels du secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques ont fortement accru leurs investissements en crédit-bail immobilier (+56,6 %, soit une contribution de +6,2 points à l'évolution totale). Au contraire, le crédit-bail est en net recul dans les secteurs de l'industrie manufacturière (-22,0 %) et de l'hébergement-restauration (-42,2 %).

Investissements financés par crédit-bail immobilier : principaux secteurs clients

En Mds €



Note : Échelle de droite pour les activités immobilières

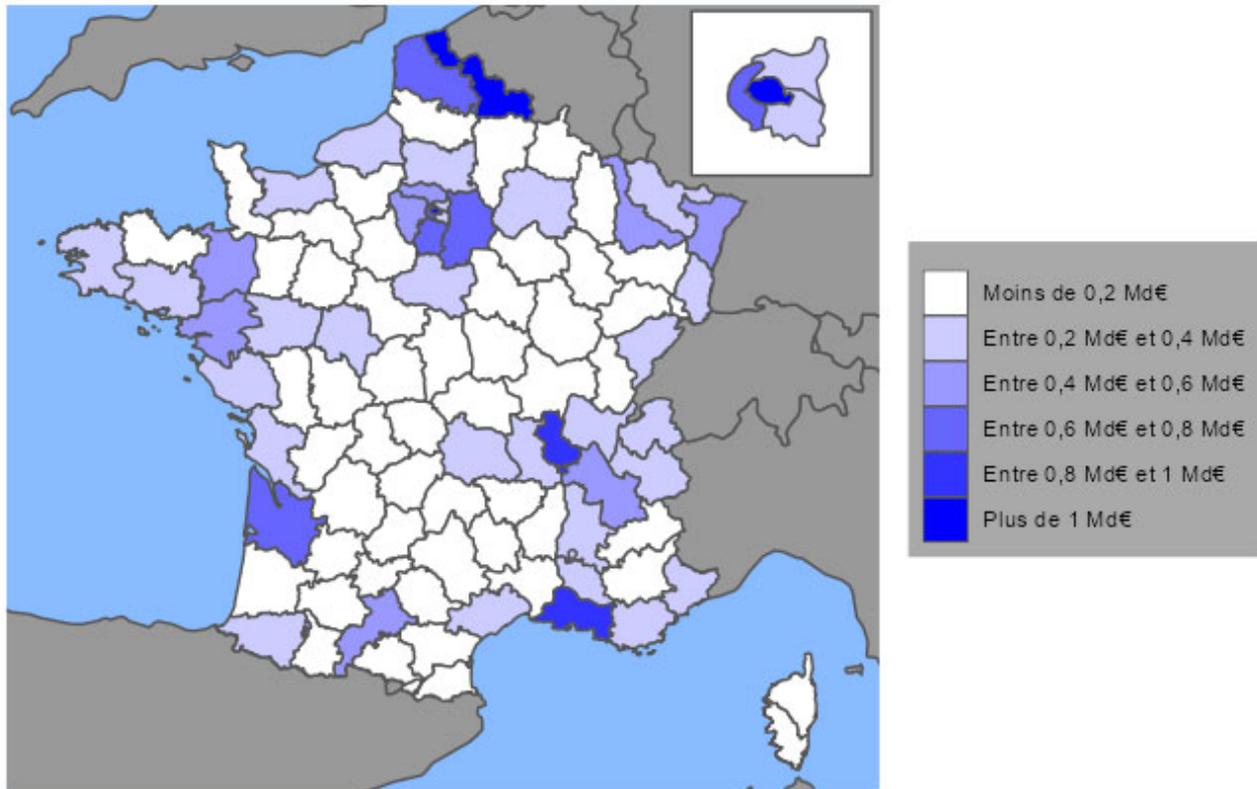
Hors investissements réalisés à l'étranger

Source : Insee - enquête Crédit-bail 2023

L'investissement évolue de façon très contrastée d'un département à l'autre

Les entreprises du département du Nord ont investi près de 1,1 Md€ (en valeur) en crédit-bail en 2022, soit une augmentation de 32,0 % par rapport à l'année précédente. Ce département contribue à lui seul pour +1,1 point à la hausse de 6,8 % des investissements au niveau national (crédit-bail mobilier et immobilier confondus). Paris reste cependant le département ayant le plus recours au crédit-bail avec près de 1,2 Md€ investis au cours de l'année. L'investissement est ensuite plus important dans les départements abritant de grandes métropoles (Marseille, Lyon, Bordeaux, etc.) et en périphérie de la capitale. Le financement par crédit-bail y est généralement dynamique, à l'exception de la Seine-Saint-Denis, des Yvelines et du Val-de-Marne, où les investissements y ont été réduits de près de 0,1 Md€.

Investissements en crédit-bail mobilier et immobilier par département



Note : Investissements réalisés en France, hors LOA

Source : Insee - enquête Crédit-bail 2023

Pour en savoir plus

L'enquête annuelle Crédit-bail permet de mesurer la répartition des contrats de crédit-bail par secteur institutionnel et par secteur d'activité dont la connaissance est nécessaire à l'analyse économique des comptes de l'entreprise.

Des informations complémentaires (méthodologie simplifiée et détaillée, nomenclatures, etc.) sont disponibles par l'onglet « Documentation » de la page web de cette publication.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr